



ACTIVITÉ DE RÉFLEXION # 2

Recueil de notes



Accessibilité des services dans les milieux urbains-ruraux et lutte à la pauvreté :

«Émergence de nouveaux enjeux et défis et mise en place d'actions et de stratégies pour contrer les facteurs qui empêchent l'accessibilité aux services»

*Table de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale de Jonquière.
Municipalité de St Ambroise.
Octobre 2014*



REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier tous les organismes partenaires de la Table qui ont participé à cette journée de réflexion; merci pour le travail et l'engagement envers la mobilisation, la concertation et le partenariat dans la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale sur le territoire.

Merci également aux organismes invités pour leur participation et leur engagement au cours de cette activité sur : **l'accessibilité des services dans les milieux urbains-ruraux et la lutte à la pauvreté** « Émergence de nouveaux enjeux et défis et mise en place d'actions et de stratégies pour contrer les facteurs qui empêchent l'accessibilité aux services », votre expertise, vos présentations, et commentaires aux discussions ainsi que vos recommandations sur la thématique ont été d'une grande importance pour l'avancement des travaux de la TLPJ dans le travail d'amélioration des conditions de vie des personnes en situation de vulnérabilité et pour la mise en place des actions durables et viables visant un développement social plus juste.

Il faut rappeler que cette activité fait partie d'une série de cinq (5) activités de réflexion des enjeux du plan d'action local pour les années 2014-2015, dans le but d'améliorer et compléter la mobilisation, la participation, la concertation, l'implication et l'union des forces des organismes et des partenaires pour faciliter le soutien et la mise en place des actions durables et viables visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale sur le territoire local de Jonquière.

Activité de réflexion réalisée par la Table de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale de Jonquière

Organisateurs

Nayeth Foglia

Coordonnatrice (TLPJ)

Geneviève Siméon

CDC des Deux-Rives

Partenaires invités

Travail de rue Patro

Centre de santé et de services sociaux de
Jonquière

Centre de femmes Mieux-Être

Centre de services du Mieux-Vivre

Table de sécurité alimentaire



Mise en contexte

La Table de Lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale de Jonquière (TLPJ) a organisé une activité de réflexion entre partenaires (communautaires, institutionnels, politiques, privés, etc.) concernant les enjeux et les thématiques liés au plan d'action local de lutte à la pauvreté.

Les objectifs de cette rencontre :

1. Stimuler l'engagement des partenaires dans la concertation locale et régionale;
2. Réfléchir sur l'émergence de nouveaux enjeux et défis concernant l'accessibilité aux services;
3. Connaître la mise en place d'actions et de stratégies pour contrer les facteurs qui empêchent l'accessibilité aux services;
4. Documenter l'état de situation actuel à propos de cette thématique sur le territoire.

Pour ce faire, sept facteurs entravant l'accessibilité des services ont été ciblés comme lignes directrices pour les présentations :

- 1) Facteurs démographiques : homme, femmes, âge....
- 2) Facteurs géographiques : mobilité, transport...
- 3) Facteurs économiques : faible revenu....
- 4) Facteurs socioculturels : instruction, information, culture, valeurs, préjugés...
- 5) Facteurs politiques : réformes, changements et coupures gouvernementales....
- 6) Facteurs organisationnels : l'accueil de l'organisation, références, capacité de donner le service, listes d'attente...
- 7) Facteurs technologiques : Internet, nouvelles technologies....

La rencontre a eu lieu le mercredi 15 octobre 2014, de 8 h 30 à 12 h dans la municipalité de Saint-Ambroise. Cette rencontre a pris la formule d'un panel de discussion dans lequel les organismes participants ont présenté (selon leur créneau d'expertise) une réflexion sur l'accessibilité des services dans les milieux urbains-ruraux et lutte à la pauvreté nommée « *Émergence de nouveaux enjeux et défis et mise en place d'actions et de stratégies pour contrer*

les facteurs qui empêchent l'accessibilité aux services». Ces présentations étaient suivies de tables rondes avec les participants présents à l'activité sur les « *possibles pistes de solution et de travail comme table de lutte à la pauvreté* ».

Cette activité de réflexion couvrait principalement les municipalités rurales suivantes : Begin, Larouche, St-Ambroise et St-Charles de Bourget. Il ne s'agissait pas de présenter les services offerts par les organismes invités, mais plutôt de faire une réflexion à partir de présentations basées sur des statistiques, des constats, des faits ou tout simplement sur le vécu quotidien de l'organisme pour connaître plus en profondeur la réalité des milieux ruraux de notre territoire en ce qui concerne cette problématique.

Huit (8) partenaires œuvrant dans le domaine ont été ciblés pour cette rencontre dont cinq (5) ont répondu à notre demande. Chacun a préparé une présentation sur les thématiques suivantes :

Organismes invités	Présentations
Centre de femmes Mieux-Être	Femmes et accessibilité des services
Centre de services Mieux-Vivre	Personnes âgées, personnes seules et les familles dans les milieux ruraux
CSSS de Jonquière	Santé et services sociaux en milieu rural
Table de Sécurité Alimentaire	Sécurité alimentaire dans les milieux ruraux
Travail de rue - PATRO de Jonquière	Travail de rue dans le milieu rural

Introduction

Rendre accessible¹, équitable et durable l'offre des services aux communautés rurales représente l'un des défis les plus importants pour les organismes communautaires et les organisations gouvernementales sur notre territoire local.

Il est reconnu par ces organisations qu'avoir accès aux services de qualité et de proximité, représente pour les communautés rurales un enjeu majeur, pas seulement dans le but d'assurer leur vitalité et rendre attractif et prospère leur territoire pour que les gens veuillent y rester, mais aussi, comme le souligne Solidarité Rurale, l'accessibilité des services devient un élément indispensable capable de « *jouer un rôle social, culturel et symbolique important puisque, c'est souvent dans ces lieux de services que les membres d'une communauté se rencontrent et tissent des liens sociaux si importants à la vie collective* »² tout en renforçant l'identité, l'appartenance et la résilience des communautés, pour une occupation durable, équitable et dynamique du territoire.

Toutefois, les changements et les réformes entamées depuis plusieurs années auprès des structures et des organisations qui fournissent des services en milieu rural fondent leurs choix de réduction entre autres, par les coûts très élevés qui engendrent cette offre dû à leur sous-utilisation dans des milieux à faible concentration de population, ainsi qu'aux grandes distances géographiques par rapport aux milieux urbains, où sont concentrés la plupart de ces services.

Des changements poussent les organismes communautaires et les organisations gouvernementales qui fournissent des services en milieux ruraux à réfléchir à une question essentielle, dans le but de garder une offre équitable, durable et accessible des services : doit-on déplacer les services vers les populations ou les populations vers les services? La réponse n'est pas évidente, mais malgré toutes les compressions, les changements et les réformes, de nombreux efforts se font jour après jour dans le but de maintenir des services de proximité et de qualité auprès des populations vulnérables de la part des organisations concernées.

¹ Selon la loi sur les services de santé et les services sociaux¹ (chapitre S-4.2) le maintien et l'amélioration de la capacité physique, psychique et sociale des personnes d'agir dans leur milieu et d'accomplir les rôles qu'elles entendent assumer d'une manière acceptable pour elles-mêmes et pour les groupes dont elles font partie.

Au http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/S_4_2/S4_2.html

² <http://www.ruralite.qc.ca/fr/Enjeux/Services-de-proximite>

Au niveau local, les partenaires membres de la TLPJ sont conscients de l'envergure de cette problématique et lui ont toujours accordé une attention particulière. De la sorte, le plan d'action concerté en matière de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale du territoire de Jonquière vise la recherche de solutions collectives et durables pour:

- Identifier les meilleures stratégies pour s'assurer d'une accessibilité optimale des ressources mises à leur disponibilité;
- Développer des initiatives telles que le transport et autres pour accroître l'accessibilité aux ressources;
- Favoriser l'accès aux ressources en lien avec l'offre de services présente dans le territoire;
- S'assurer de rejoindre la clientèle ciblée dans leur milieu tout en étant consciente de leurs propres préjugés;
- Soutenir l'offre de services directs à la population par des organismes dont la mission principale est la lutte à la pauvreté et/ou qui réalisent déjà des actions à cet effet en évitant ainsi le dédoublement.

Dans cet ordre d'idées, la TLPJ a amorcé en octobre dernier une démarche de réflexion, afin de dégager en concertation certaines pistes de solution sur cette problématique et valider en même temps la pertinence des objectifs ciblés sur le sujet dans le plan d'action local.

Des facteurs géographiques, démographiques, économiques, socioculturels, politiques, organisationnels et technologiques, qui compliquent de plus en plus la conciliation entre les besoins, les attentes des communautés rurales et l'offre de services des organisations, ont été pris en considération dans le but de réfléchir à la mise en place d'actions et de stratégies face à cette problématique sur le territoire local qui devient de plus en plus complexe et nécessite la réflexion et la coordination de tous les acteurs impliqués.

Ainsi à partir des présentations sur l'accessibilité des services dans les milieux urbains et ruraux et lutte à la pauvreté nommée « *Émergence de nouveaux enjeux et défis et mise en place d'actions et de stratégies pour contrer les facteurs qui empêchent l'accessibilité aux services* » des (5) cinq organismes très en lien avec la thématique, nous avons établi certaines tendances et certains enjeux présentés, ci-dessous par les organismes participants.

Il faut souligner que l'information donnée dans ces présentations nous a servi à dresser un état sommaire de la situation actuelle sur le territoire.

Voici quelques éléments qui précèdent cette introduction et qui illustrent la complexité des questions entourant l'emploi et la pauvreté, de même que celle des solutions et des alliances à mettre de l'avant pour permettre une meilleure prise en charge de la lutte contre la pauvreté par le milieu.

Ce document est divisé en deux parties.

Partie I : présente l'émergence de nouveaux enjeux et défis et la mise en place d'actions et de stratégies de cinq organisations face à cette problématique sur le territoire local, soit :

1. CSSS de Jonquière;
2. Le travail de rue du Patro de Jonquière;
3. Le Centre de Services Mieux-Vivre de St-Ambroise;
4. Le centre de femmes Mieux-Être de Jonquière;
5. La table de sécurité alimentaire de Jonquière.

Partie II : présente une réflexion commune sur certaines pistes de solution et de travail conjoint comme Table de lutte. Il a été question de discuter et de proposer différentes idées et des façons de faire pour parvenir à conjuguer les efforts, afin de chercher des alternatives viables et durables.

Première partie

Présentation des organisations

Centre de santé et de services sociaux de Jonquière

Présentation	Émergence de nouveaux enjeux et défis et mise en place d'actions et de stratégies
<p>Santé et services sociaux en milieu rural</p> <p>Pierre Dostie (Directeur des clientèles en dépendance, santé mentale, enfance jeunesse famille et santé publique du CSSS de Jonquière)</p>	<p style="text-align: center;">Enjeux et défis</p> <p>Facteurs démographiques</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ La conception d'une offre et une distribution des services plus orientée de manière à rejoindre les hommes dans leurs valeurs et leurs habitudes de vie, car il est une réalité que les services dans le réseau est donnée par 80 % de femmes à 80 % de femmes. <p>Facteurs géographiques</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ L'accessibilité au transport, car elle est limitée surtout en dehors des heures du transport en commun. <p>Facteurs économiques</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ La non-gratuité des services de soutien à domicile; ➤ L'intervention en cas de fermetures d'entreprises; ➤ Le retrait de la présence de l'infirmière en périnatalité; ➤ La baisse significative des références ou SIPPE (périnatalité) et trouver d'autres moyens pour rejoindre cette clientèle. <p>Facteurs socioculturels</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ L'accompagnement linguistique et culturel des personnes immigrantes; ➤ La méconnaissance et la sous-utilisation des ressources existantes dans la communauté de clientèles et des intervenants du réseau ➤ La méconnaissance des ressources existantes dans la communauté qui peuvent contribuer à la réponse aux besoins primaires des personnes et des familles est un obstacle à surmonter.

<p style="text-align: center;">Santé et services sociaux en milieu rural</p> <p style="text-align: center;">Pierre Dostie (Directeur des clientèles en dépendance, santé mentale, enfance jeunesse famille et santé publique du CSSS de Jonquière)</p>	<p>Facteurs politiques</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ La réforme des structures des services de santé et des services sociaux annoncée en 2014, qui semble axée sur la réduction des obstacles à l'accès de toute la gamme de services (abolition de silos au profit du futur CISSS); ➤ L'éloignement appréhendé de la représentation et des centres de décision, dû à la réforme des structures des services de santé et des services sociaux, qui ne semble pas favorable aux services de proximité et qui génère une inquiétude dans les organismes et communautés locales. <p>Facteurs organisationnels</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Continuer le travail de réduction du temps d'attente; ➤ Continuer le travail de complémentarité de services avec les partenaires; ➤ Faire attention au danger d'instrumentalisation du partenariat. <p>Facteurs technologiques</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Continuer les bons coups utilisés par exemple dans les dernières campagnes de vaccination massives et autres, tels que : les rappels robotisés par téléphonie pour les rappels permettent de rejoindre par exemple des groupes bien ciblés (bébés, enfants en âge scolaire, adultes avec une maladie chronique, etc.); ➤ Le dossier clinique informatisé qui permettra de consulter l'essentiel du dossier du patient depuis plusieurs points de service. <p style="text-align: center;">Mise en place d'actions</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Des efforts de l'établissement de la part des gestionnaires et intervenants, notamment des organisateurs communautaires pour participer aux adaptations des services pour les hommes; ➤ Développement avec les partenaires du RLS et la CDC, d'un projet transport qui répond aux besoins non couverts par les programmes ou services existants; ➤ Un point de service à Saint-Ambroise où se sont déconcentrés certains services qui vont demeurer (soutien à domicile, une infirmière pour la vaccination). Toutefois, les services de santé courants ont été rapatriés à Jonquière, afin d'optimiser leur tâche (l'infirmière qui était présente 5 demi-journées par semaine était utilisée à 70% pour des prélèvements); ➤ Des ententes avec la coop du Lac Kénogami et la municipalité de Larouche pour utiliser des locaux pour donner certains
--	---

<p style="text-align: center;">Santé et services sociaux en milieu rural</p> <p style="text-align: center;">Pierre Dostie (Directeur des clientèles en dépendance, santé mentale, enfance jeunesse famille et santé publique du CSSS de Jonquière)</p>	<p>services de santé et de promotion-prévention de proximité;</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ L'équipe d'organisation communautaire, qui est passée de 2 à ➤ 4, a pu se répartir la couverture des municipalités rurales, afin d'assurer un meilleur accompagnement des milieux dans chacun de ces territoires; ➤ Dans le cadre du plan de lutte à la pauvreté de la TLP de Jonquière, l'établissement a révisé ses critères d'accès de manière à mieux assurer l'accès à des services d'aide domestique achetés en coop par un rehaussement du niveau de revenu admissible et une meilleure offre de services; ➤ Certains travaux d'optimisation chez le CSSS de Chicoutimi où accouchent les femmes de notre territoire ont eu pour effet le retrait de la présence de l'infirmière en périnatalité qui venait sur notre territoire et rencontrait toutes les femmes enceintes, repérait les plus vulnérables et référait au SIPPE. Une baisse significative des références a demandé à l'organisation de trouver d'autres moyens de rejoindre ces clientèles; ➤ Quelques expériences d'intervention en cas de fermetures d'entreprises (PF Résolu, Zellers, Novelis, etc. ont été faites. Un plan d'action à mettre en branle de manière proactive en partenariat communautaire en cas de fermeture; ➤ Le CSSS a une entente de services avec un organisme qui travaille à l'accompagnement linguistique et culturel des personnes immigrantes dans le cadre des services sociaux et de santé; ➤ Les guichets d'accès aux services ont été revus, afin de réduire le temps d'attente avant un premier service par exemple en consultation psychosociale, psychologique ou au programme en santé mentale. Certains programmes ont déjà connu des temps d'attente de près d'un an. Ils sont actuellement de quelques semaines, quelques mois dans certains cas, outre les situations urgentes auxquelles nous répondons dans les 24 heures; ➤ Dans les périodes d'austérité connues par le passé, la tentation a été forte de référer dans la communauté les demandes parce que les listes d'attente étaient surchargées. Tout le travail fait avec les partenaires sur le projet clinique interpelle l'organisation plutôt à le faire sur la base des missions respectives et des principes de complémentarité et de continuité de services pour faire attention au danger d'instrumentalisation de partenariat dans cette nouvelle période d'austérité.
--	---

Travail de rue PATRO de Jonquière

Présentation	Émergence de nouveaux enjeux et défis et mise en place d'actions et de stratégies
<p>Travail de rue dans le milieu rural</p> <p>Audrey Lachance (Coordonnatrice secteur intervention PATRO de Jonquière)</p>	<p style="text-align: center;">Enjeux et défis</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rejoindre la clientèle au-delà du Centre-ville de Jonquière; ➤ Offrir des services aux personnes vivant des troubles concomitants; ➤ Pallier le manque d'effectifs pour mieux desservir les milieux ruraux; ➤ L'isolement de personnes, qui est plus accentué en milieu rural, où les gens ont moins de réseaux sociaux pour les soutenir; ➤ Manque de lieux physiques d'intervention dans les milieux ruraux, étant donné que, l'occupation des espaces publics tels que les parcs est faible; ➤ Dépannage alimentaire pendant la période estivale (autant pour le milieu urbain que rural); ➤ L'exclusion sociale accentuée par l'arrêt des services en sécurité alimentaire pendant la période estivale (la Soupière) (autant pour le milieu rural qu'urbain); ➤ L'accès au transport en dehors des heures du transport en commun; ➤ Rompre avec l'idée très ancrée dans la population et les intervenants du milieu, que le travail de rue est exclusivement fait avec des jeunes, car il y a de plus en plus d'autres catégories d'âge à desservir; ➤ Continuer le travail de prévention, face à la montée du travail du sexe et de consommation de drogues, dans certains contextes et lieux caractérisés par une forte concentration de pauvreté; ➤ Approfondir la connaissance des milieux ruraux, leur dynamique et leurs spécificités propres, ainsi que le profil de la clientèle dans ces milieux-là (présence de lieux d'identités naturelles, culturelles, etc.) ➤ Implémenter de plus en plus l'utilisation du travail de rue, formule efficace et effective, mais malheureusement sous financée et sous utilisée, ainsi que l'adapter à différents groupes d'âge; ➤ Maintenir et favoriser les liens sociaux avec la clientèle rurale, soit en personne ou par les nouvelles technologies de communication (internet par exemple).

Centre de services Mieux-Vivre St-Ambroise

Présentation	Émergence de nouveaux enjeux et défis et mise en place d'actions et de stratégies
<p>Personnes âgées, personnes seules et familles dans les milieux ruraux</p> <p>Diane Tétreault (Directrice du Centre de services Mieux-Vivre St-Ambroise)</p>	<p style="text-align: center;">Enjeux et défis</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Vieillesse de la population; ➤ Méconnaissance des programmes et des services disponibles; ➤ Isolement des personnes vivant la défavorisation économique; ➤ Plus de soutien aux proches aidants; ➤ Aide et dépannage alimentaire, où s'approvisionner; ➤ Transport. Bien qu'il y ait certaines initiatives sur le territoire (transport adapté et taxi adapté), le transport continu à être un facteur problématique d'accessibilité aux services; ➤ Seuil de pauvreté des gens, ils sont de plus en plus en situation très vulnérable et il est de plus en plus difficile pour eux de payer certains services; ➤ L'offre limitée et coûteuse en sécurité alimentaire, car il n'existe pas de grandes épiceries; ➤ Plus de sensibilisation auprès des instances concernées sur l'importance du maintien à domicile pour les personnes à mobilité réduite qui désirent rester dans leur milieu de vie; ➤ Manque de bénévoles pour le transport de dépannage, par exemple pour les familles, les familles monoparentales et les personnes âgées; ➤ Consulter la population de la part de certaines instances gouvernementales avant de faire des changements dans les services offerts au milieu; ➤ Prendre en considération le savoir-être et le savoir-faire de la population du milieu, avant de faire des changements dans les services offerts, dans le but de mieux profiter de leur expérience et de leur manière de voir les choses; ➤ Plus de travail inter-milieux pour mieux connaître les projets qui se font et ainsi plus compléter que doubler l'offre de services; ➤ Mobiliser les bonnes ressources pour maximiser les impacts; ➤ Meilleure représentation des ressources pour maximiser les impacts ; ➤ Plus de lieux de rencontre entre comités et tables qui travaillent pour la problématique, afin de faire ou consolider des alliances.

Table de Sécurité Alimentaire

Présentation	Émergence de nouveaux enjeux et défis et mise en place d'actions et de stratégies
<p>Sécurité alimentaire dans les milieux ruraux</p> <p>Régine Boudreault (Coordonnatrice de la table de sécurité alimentaire de Jonquière)</p>	<p style="text-align: center;">Enjeux et défis</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Les services de base essentiels (ex. : souprières) reposant sur le bénévolat et qui doivent fermer pendant l'été; ➤ Transport adapté (horaire et prix), car le déplacement vers Jonquière est en moyenne de 45 kilomètres; ➤ Faire plus de présence dans les milieux ruraux tels que : Lac Kénogami et Larouche, car sur ces territoires il y a moins de présence d'organismes communautaires pour desservir la population à faible revenu; ➤ Dépannage en situation d'urgence et crise et principalement en période estivale et de fermeture de ressources en alimentation; ➤ Transport adapté pour dépannage ou accès à l'épicerie communautaire ou développement d'un groupe d'achat, pour aller vers les milieux; ➤ Consulter plus la population avant de faire des changements concernant les services pour mieux profiter de leur expérience et de leur manière de voir des solutions; ➤ L'existence d'une culture et de valeurs d'adaptation très ancrées dans le milieu rural, grâce à laquelle les gens ont appris à s'organiser par eux-mêmes en adaptant les services à leur nouvelle réalité; ➤ Connaître plus le travail fait par les comités, les tables et les groupes de citoyens, autant dans les milieux ruraux qu'urbains pour mieux connaître et compléter le travail et ne pas dédoubler l'offre de services; ➤ Manque de bénévoles pour le transport (ex. : transport de dépannage pour familles et personnes âgées et seules); ➤ Seuil de pauvreté, des personnes en situation de vulnérabilité économique qui ne peuvent pas payer certains services en alimentation, dû à l'absence des épiceries qui donnent des prix compétitifs (ex. : la présence d'un seul dépanneur à St-Ambroise).

Centre de Femmes Mieux-Être de Jonquière

Présentation	Émergence de nouveaux enjeux et défis et mise en place d'actions et de stratégies
<p>Femmes et accessibilité des services</p> <p>Josée Gagnon (Directrice centre de femmes Mieux-Être de Jonquière)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ 2006 un projet qui concernait le milieu rural avec le SIPPE a vu le jour. Après la fin de ce projet il n'y a eu pas d'autres liens avec la ruralité, par limite de ressources; ➤ difficultés à rejoindre les femmes en ruralité par manque de ressources, autant humaines qu'économiques; ➤ Déplacer les ressources devient très coûteux et certains organismes n'ont pas les moyens pour cela; ➤ La concertation, car le manque de ressources humaines fait que cette pratique devient coûteuse.



Deuxième partie

Pistes de solution

Lors de la deuxième partie de l'activité, sous la formule de tables rondes, les partenaires présents ont réfléchi sur certaines pistes de solution et de travail conjoint à titre de Table de lutte à la pauvreté. Il a été question de discuter et de proposer différentes idées et des façons de faire pour parvenir à conjuguer les efforts, afin de chercher des alternatives viables et durables.

Il faut remarquer que ces propositions sont des initiatives que nous pourrions mettre en place comme Table avec la participation des individus, des organismes communautaires, des entreprises et des gouvernements.

Voici quelques pistes de solution qui ont été envisagées. Elles ont été divisées en 5 grandes catégories :

1. Mobilisation, concertation et partenariat des organisations

- 1.1 Renforcer la concertation et le travail de la TLPJ avec d'autres instances que le communautaire et le réseau gouvernemental, par exemple, avec les agents de développement rural et les comités citoyens (une rencontre une fois par année (genre journée de transfert de connaissances), dans le but de réfléchir sur les réussites et les solutions aux problématiques partagées);
- 1.2 Renforcer la concertation et le partenariat intersectoriel : le municipal, le scolaire, le réseau de la santé et des services sociaux, le communautaire et les comités citoyens (Une rencontre une fois par année (genre journée de transfert de connaissances), dans le but de maintenir et renforcer la proximité des lieux des décisions;
- 1.3 Veiller à ce que la concertation et le partenariat entre les milieux ruraux et le milieu urbain atteignent la 2^{ème} vitesse, soit : pas seulement s'informer et se connaître, mais

- aussi s'organiser ensemble autour de solutions aux problématiques partagées (consolider les solutions avant de développer d'autres);
- 1.4 Mobiliser le CLE, le CSSS et la CSJ, le milieu communautaire, la TLPJ et autres, autour de projets communs, tels que : études et portraits sur la problématique d'accessibilité de services auprès de différentes clientèles, autant en milieu rural qu'urbain);
 - 1.5 Faire attention à l'instrumentalisation du partenariat, dans ce temps d'austérité et de réformes institutionnelles (projet loi 10);
 - 1.6 Chercher des moyens partagés pour revendiquer l'accessibilité équitable des services sur le territoire.

2. Participation et consultation et information citoyenne

- 2.1 Plus de présence des citoyens dans certaines concertations pour chercher ensemble les modèles de développement plus adaptés au milieu et en accord à l'occupation du territoire (maintenir et consolider des services en accord avec la réalité démographique des milieux ruraux);
- 2.2 Consulter plus la population avant de faire des changements concernant les services pour mieux profiter de leur expérience et de leur manière de voir les solutions (mettre en valeur le potentiel humain des communautés rurales);
- 2.3 Consulter et faire le tour des municipalités en partenariat avec la TLPJ, la TSA et les O.C, pour établir un portrait plus juste de concertation en milieu rural, concernant l'accessibilité des services susceptibles de lutter à la pauvreté;
- 2.4 Informer plus les citoyens et les intervenants sur les services de proximité;

- 2.5 Prendre en considération dans la mise en place de solutions le capital humain des communautés rurales, pour mieux assurer la pérennité des solutions, les liens intergénérationnels, l'amélioration de la vie collective;
- 2.6 Prendre en considération dans la mise en place de solutions le pouvoir du sentiment d'appartenance des populations rurales, en respect leurs compétences, leur savoir-être et leur savoir-faire, comme moyen de mobilisation, et d'innovation sociale qui permettra aux communautés d'agir.

3. Réflexion

- 3.1 Créer des opportunités de débats et d'échanges sur l'accessibilité de services en milieu rural (inviter des gens de différents horizons pour enrichir la discussion sur la thématique);
- 3.2 Réfléchir et se positionner ensemble contre les sorties de mission que le financement par projets peut amener (établir des balises et des limites) pour ces programmes;
- 3.3 Réfléchir sur comment les communautés locales et rurales sont encore tiraillées entre agir selon leur propre lecture de la réalité et leurs moyens disponibles et profiter des programmes venus d'en haut avec leurs exigences qui éloignent des enjeux locaux et ruraux;
- 3.4 Comment joindre la clientèle en milieu rural (isolement, méconnaissance des services);
- 3.5 Comprendre la néo-ruralité comme le phénomène des citoyens ayant décidé de partir s'installer en zone rurale, suite à la vague de rurbanisation entamée dans les dernières années et la réalité des populations rurales plus vulnérables socio économiquement et l'accessibilité aux services de proximité;

- 3.6 Réfléchir sur l'impact de l'existence d'une culture et de valeurs d'adaptation très ancrée dans le milieu rural, grâce à laquelle les gens ont appris à s'organiser par eux-mêmes en adaptant les services à leur nouvelle réalité;
- 3.7 Déplacer les ressources plutôt que les personnes pour améliorer l'accès aux services;
- 3.8 S'adapter plus aux nouveaux médias sociaux pour rejoindre davantage certaines populations telles que les jeunes et les milieux ruraux.

4. Développement

- 4.1 Développement de moyens et d'outils pour rejoindre les personnes isolées des milieux ruraux, par la référence entre organismes, principalement dans ce contexte d'austérité, tout en respectant la confidentialité et le consentement;
- 4.2 Développement de mécanismes formels d'amélioration de la communication entre organismes communautaires, partenaires institutionnels et citoyens des milieux ruraux et urbains, pour remédier à la méconnaissance de services existants;
- 4.3 Plus de suivi des références faites entre organismes;
- 4.4 Plus de promotion auprès de la population en général dans les milieux ruraux;
- 4.5 Présence du travail de rue en milieux ruraux et quartiers ciblés;
- 4.6 Répertoire de la part de la TLPJ, les comités existants dans les milieux ruraux et faire des arrimages avec le travail fait par d'autres comités en milieu urbain, créer des liens et ainsi éviter le risque de dédoublement de services;
- 4.7 Des mécanismes pour maintenir les valeurs et l'expertise locales face à la centralisation de décisions;

- 4.8 Le découpage territorial de l'offre de services de certaines institutions n'est pas égal, on perd des services en milieu rural.

5. Amélioration, bonification et révision des services qui concernent le transport, la sécurité alimentaire et l'action bénévole

5.1. Sécurité alimentaire

- 5.1.1 Mobiliser les bonnes ressources pour maximiser les impacts et maintenir la qualité de vie des personnes dans les milieux ruraux et urbains;
- 5.1.2 Mieux représenter les ressources existantes en sécurité alimentaire dans le but de maximiser les impacts;
- 5.1.3 Couvrir les besoins sans créer des structures permanentes, mais plutôt en maximisant les services de celles déjà existantes, pour ainsi favoriser une accessibilité équitable des ressources de milieu urbain dans les milieux ruraux (groupes d'achat, épicerie mobile, etc.);
- 5.1.4 Mettre en place un transport adapté pour accéder aux services de l'épicerie communautaire à Jonquière;
- 5.1.5 Faire un jour de réflexion en partenariat avec la TLPJ et la TSA, sur les défis de la sécurité alimentaire, le rôle des institutions, et l'empowerment de populations sur le territoire;
- 5.1.6 Renforcer et revoir les mécanismes de communication entre instances de dépannage alimentaire sur le territoire;

- 5.1.7 Définir davantage la concertation en sécurité alimentaire, clarifier les services, les instances et les personnes ressources à contacter;
- 5.1.8 Promouvoir davantage les services en sécurité alimentaire auprès de la population et des intervenants des milieux urbains et ruraux.

5.2. *Transport*

- 5.2.1 Travailler en concertation avec les organismes pertinents pour l'amélioration de l'offre de transport pour des besoins en sécurité alimentaire et d'autres besoins de base;
- 5.2.2 Travailler en concertation pour améliorer l'offre de services en transport et pour faire connaître celle déjà existante auprès de la population en générale et des intervenants des milieux;
- 5.2.3 Penser à l'implantation d'un transport vers l'épicerie alternative;
- 5.2.4 Considérer l'implantation d'un transport collectif de style «allo transport» en profitant des ressources humaines des institutions qui se déplacent chaque jour du milieu rural au milieu urbain et vice-versa (covoiturage durable);
- 5.2.5 Améliorer l'offre de transport adapté (déplacement moyen de 45 km par personne) en développant un projet de transport élargie avec la STS, l'organisation et les citoyens.

5.3 *Action bénévole*

- 5.3.1 Créer des mécanismes formels pour interpeler le bénévole d'aujourd'hui, surtout en ce qui concerne les jeunes (relève);

- 5.3.2 Une activité de réflexion avec les organismes concernés pour traiter l'essoufflement, la nouvelle réalité et la relève du bénévolat de nos jours;
- 5.3.3 Faire plus de promotion et rendre plus accessible l'information sur le bénévolat auprès des jeunes;
- 5.3.4 Mixer sur l'intergénérationnel pour pallier le manque des bénévoles dans la plupart des organismes de base.

TABLE